

Taglioni, F., 2004.

**"L'outre-mer français au singulier"**

*Géographie et Cultures*

n°52, p. 134-136

## L'outre-mer français au singulier

L'outre-mer français est une nouvelle fois à l'honneur dans la production scientifique géographique. C'est en effet, deux ouvrages que nous propose Jean-Christophe Gay. Ils font suite<sup>1</sup> à celui de Didier Benjamin et Henry Godard et à celui de Jean-Pierre Doumenge. Cependant, il n'est point question de redondance ou de répétition puisque ces deux nouvelles études adoptent des points de vue et des illustrations différentes par rapport aux ouvrages antérieurs. Au demeurant, bien qu'intimement liés, les deux écrits de J.-Ch. Gay n'en sont pas moins différents.

Le premier<sup>2</sup> est un numéro de la documentation photographique qui se compose du dossier et de 18 projetables (transparents et diapositives). Les thèmes abordés s'articulent autour de l'évolution des statuts de la France d'outre-mer, du poids de l'histoire, de la contrainte des milieux physiques, des dynamiques démographiques de la population, des nouveaux équilibres spatiaux et du poids de la métropole et de l'Union européenne. L'ensemble est richement illustré de cartes, de photos et de schémas comme il se doit dans ce type de publication. À la lecture du dossier, on est frappé par l'esprit de synthèse, la rigueur du propos, la richesse et la précision de l'information ainsi que par des analyses incisives. En seulement une soixantaine de pages, l'auteur parvient à nous imprégner de cette France du lointain et de ses problématiques spécifiques.

Pour ceux qui veulent approfondir le sujet et en connaître davantage, J.-Ch. Gay propose un livre<sup>3</sup> dense et lui-aussi bien illustré par 26 photographies en cahier central et 53 cartes et schémas. Il manque au demeurant une table des figures en fin de l'ouvrage. En revanche, un index des lieux de 6 pages est d'une grande utilité. L'idée forte qui soutient toutes les analyses de l'auteur est que les "liens tissés avec la métropole l'emportent largement sur le poids du milieu pour comprendre aujourd'hui le fonctionnement de ces territoires, de plus en plus assistés économiquement, mais demandant toujours plus d'autonomie".

---

<sup>1</sup> Doumenge, J.-P., 2000. *L'outre-mer français*. Masson, Paris, 224 p. ; cf. le compte-rendu, "Les turbulences de l'outre-mer français". *Géographie et Cultures*, n°36, Paris, p. 136-137

Benjamin, D. ; Godard, H., 1999. *Les outre-mers français*. Géophrys. 267 p. ; cf. le compte-rendu, "Les outre-mers français et la géographie". *Géographie et Cultures*, n°34, Paris, p. 134-135

<sup>2</sup> Gay, J.-Ch., 2003a. *L'outre-mer français, un espace singulier*. Coll. Belin Sup. Paris, Belin, 222 p.

<sup>3</sup> Gay, J.-Ch., 2003b. *L'outre-mer français en mouvement*. Coll. Documentation photographique, n° 8031. Paris, la Documentation française, 64 p.

L'ouvrage se découpe en trois chapitres, qui sont en fait des parties. La première est consacrée à la production de l'espace ultramarin avec des éclairages historiques, économiques, environnementaux et institutionnels. La seconde passe en revue les divers outre-mers classés selon leur statut. On y retrouve les départements d'outre-mer d'une part, l'Océanie française et Mayotte d'autre part, Saint-Pierre-et-Miquelon que l'auteur distingue nettement des autres notamment de par sa "micro-société blanche et rebelle" et pour finir les terres inhabitées. Enfin, la dernière partie s'attache à montrer le rôle majeur des villes, souvent en position de macrocéphalie face à des espaces marginaux, pour chacun des outre-mers

Toutes les vérités sont bonnes à dire, pour peu qu'elles éclairent l'analyse et fassent progresser la réflexion. C'est bien dans cet esprit que J.-Ch. Gay nous propose un paragraphe sur le rôle de l'argent public dans un chapitre intitulé "une gestion différenciée". Le tableau de synthèse sur la sur rémunération des fonctionnaires ne manquera pas de faire grincer quelques dents ici et là-bas.

On peut s'interroger sur le choix du singulier à l'outre-mer dans les deux ouvrages alors que la majorité des analyses de l'auteur montrent que le pluriel est le plus souvent la règle. J.-Ch. Gay tente de justifier ce singulier en expliquant qu'une démarche comparative permet de dépasser l'approche régionale et sa "collection de singularités". Toutefois, il semble que "cet entendement global" vers lequel tend l'auteur se défait de lui-même à la lecture des deux ouvrages qui pointent plus largement les différences que les facteurs d'unité. Bien que la méthode comparative soit la plus appropriée pour appréhender la France d'outre-mer, les résultats font apparaître des outre-mers. Le récent référendum du 07/12/2003 sur le projet de réforme institutionnelle des Antilles françaises nous le rappelle puisque les électeurs de la Guadeloupe et de la Martinique ont repoussé ce projet. En revanche, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ont choisi d'opter pour un nouveau statut de collectivité d'outre-mer qui leur permet de préserver leurs acquis fiscaux et les libère de la tutelle de la Guadeloupe dont elles étaient des communes. La liste des outre-mers français s'allonge donc aujourd'hui de deux nouvelles entités en devenir institutionnel.